

FONDATION VALLET

abritée par la Fondation de France

DEMANDE DE RENOUVELLEMENT DE BOURSE

ATTESTATION DU CHEF D'ETABLISSEMENT

Les bourses de la Fondation Vallet peuvent être renouvelées 2 fois pour les lycées professionnels, 3 fois pour les écoles supérieures.

NOM DE L'ETABLISSEMENT : **ENSci** Ecole nationale supérieure de création industrielle

Le chef d'établissement, **Mme Frédérique PAIN**

certifie que l'élève **Chloé MARTIN**

- était inscrit(e) dans l'établissement ENSCI pour l'année scolaire 2021/2022 en (1) : en 2ème année
- passe en année supérieure de (1) : OUI
– Diplôme de Créateur industriel dans l'établissement : ENSCI pour l'année scolaire 2022/2023
(1) : préciser le diplôme et le niveau.

Avis très favorable : Bonne implication et beaucoup de travail. Une élève attentive et à l'écoute. Du sérieux dans ses approches qui lui a permis de progresser.

Rappel : *Pas de bulletin de notes de l'ENSci. Le suivi pédagogique est basé sur l'individualisation du cursus, de ce fait l'établissement privilégie le passage d'un semestre à l'autre sous la forme d'une présentation du travail accompli et la validation par un Jury de fin de phase au cours duquel les objectifs à atteindre pour le semestre suivant sont précisés à l'élève.*

Cachet et signature
du Chef d'établissement, ou de son représentant par délégation

Date : 05 / 09 / 2022



Anne MOUQUIER
Secrétaire Générale

École nationale
supérieure de
création Industrielle
48 rue Saint-Sabin
75011 Paris
EINIC code APE 8542 Z
rc Paris B 331 118 760
Siret 331 118 760 00015

48, RUE SAINT-SABIN
75011 PARIS
T: +33(0)1 49 23 12 12
WWW.ENSCI.COM

Attestation à transmettre par l'établissement à la Fondation de France avec la liste des élèves présélectionnés au plus tard le 23/09/2022.